

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER CENTRE
NIF : 41000200001608501000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément aux articles 46, 56 et 96 de loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et les articles 65,72 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public

La commune d'Alger centre informe l'ensemble des soumissionnaires que la consultation pour la réalisation de:

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE PLACETTE AUX ALENTOURS
DE L'ECOLE FERHAT CHERKIT ALGER - CENTRE**

Paru dans les journaux :

MAGHREB INFO : 07/10/2025

المستقبل المغربي:07/10/2025

BOMOP N° :

PRESSE ELECTRONIUE AGREE:

Que le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire :

Soumissionnaire	Montant de l'offre en DA /TTC	Délai D'exécution	Note Technique	Critère de choix
ETBPH/TCE BAHRI KADDOUR NIF:178281600922197	30.071.895 ,00	TROIS (03) Mois	51 pts/90	Le seul soumissionnaire pré qualifié

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du service des marchés de la commune d'Alger Centre au plus tard 03 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis, pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Les soumissionnaires contestant cette attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Alger Centre dans un délai de 10 jours à compter de la 1^{ère} publication du présent avis dans la presse ou le BOMOP.